**D’autres répits pour partir en vacances**

Plusieurs associations proposent ces formules, citons

**Les séjours vacances de France Alzheimer.** Lancés en 1987, proposent chaque année à près de 400 personnes malades et à leurs aidants, un moment de détente et de répit.

<https://www.francealzheimer.org/nos-actions-nos-missions/actions-adaptees-familles/les-sejours-vacances/#presentation_sejours-vacances>

**Séniors vacances de l' ANCV** (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), dans le cadre de son action sociale, permet aux aidants et aux personnes en situation de fragilité de partir en vacances

<http://www.ancv.com/seniors-en-vacances>)